



**MRC DU HAUT-RICHELIEU**  
**Séance ordinaire**

**Mercredi, le 8 février 2017**  
**19 h 30**  
**Ordre du jour**

---

- 19 h 30 Ouverture de la séance.
- Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts.
- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2017.
- 1.0 URBANISME**
- 1.1 Schéma d'aménagement et de développement**
- 1.1.1 Avis techniques**
- A) Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : Règlements 1459, 1488, 1489, 1529 et 1530, 1531, 1532 et 1537.
- 1.1.2 Modifications**
- A) **Règlement 528**
- A.1 Adoption du règlement 528 concernant une dérogation en plaine inondable pour des travaux de rehaussement et pavage des rues Fernet et des Colonnes situées en la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.
- A.2 Adoption du document indiquant la nature des modifications que la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu devra apporter à ses instruments d'urbanisme advenant l'entrée en vigueur du règlement 528.
- 1.1.3 Urbanisme - Divers**
- A) Travaux de la Commission mixte internationale (CMI) : Résolution visant à confirmer l'intérêt de la MRC à participer aux travaux.
- B) Engagement de stagiaires pour des travaux relatifs à la gestion de l'urbanisation et autres.
- 2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 2.1 Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) : Démarches de la FQM.
- 2.2 Intervention dans le cadre de la consultation publique sur la sécurité routière.
- 2.3 Entente tripartite de développement culturel, An 2, 2<sup>e</sup> édition : Autorisation aux signatures.
- 3.0 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE**
- 3.1 Adoption du rapport annuel d'activités AN 6.
- 4.0 FONCTIONNEMENT**
- 4.1 Finances**
- 4.1.1 Liste des comptes.
- 4.2 Fonctionnement - Divers**
- 4.2.1 Modification des heures de tenue des réunions du comité administratif (9h : Mai, juin, juillet, septembre, octobre et 15h00 : février, mars, avril, novembre, décembre).
- 4.2.2 Demande d'appui : MRC de la Nouvelle-Beauce et de Lac-Saint-Jean-Est - Délais administratifs de la CPTAQ .
- 5.0 COURS D'EAU**
- 5.1 Cours d'eau Deslauriers, branches 5 et 6 - Saint-Cyprien-de-Napierville et Saint-Blaise-sur-Richelieu : Entente intermunicipale avec la MRC des Jardins-de-Napierville.

- 5.2 Cours d'eau Charbonneau et ses branches 2 et 3 - Saint-Cyprien-de-Napierville et Saint-Blaise-sur-Richelieu : Entente intermunicipale avec la MRC des Jardins-de-Napierville.
- 5.3 Cours d'eau Brunelle, branche Saint-Jacques - Saint-Jacques-le-Mineur et Saint-Jean-sur-Richelieu : Entente intermunicipale avec la MRC des Jardins-de-Napierville.
- 5.4 Modification du règlement 199 et du règlement des quotes-parts concernant les répartitions relatives aux digues et stations de pompage de la rivière du Sud : Avis de motion.
  
- 6.0 **VARIA**
- 6.1 Dépôt des documents d'information et rapport des délégués.
  
- 7.0 **PÉRIODE DE QUESTIONS**
  
- 8.0 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

N.B. Prochaine séance ordinaire des membres du Conseil de la MRC du Haut-Richelieu le mercredi 8 mars 2017.